

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

LE 9 OCTOBRE 1979

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale des édifices du Parlement à 2 h 45 aujourd'hui, le mardi 9 octobre 1979, et que, lorsqu'on aura avisé Son Excellence que tout est prêt, il se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir officiellement la première session de la trente et unième législature du Canada.

Veuillez agréer,
monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.
Le chef du cabinet du Gouverneur général,
Esmond Butler

Son Honneur,
le Président du Sénat,
Ottawa.

(Le Sénat s'ajourne à 2 h 30.)

SECONDE SÉANCE

La séance est ouverte à 2 h 30, le Président étant au fauteuil.

Son Honneur le Président: Comme nous n'avons rien à faire, honorables sénateurs, vous plaît-il que le Sénat s'ajourne à loisir en attendant l'arrivée de Son Excellence le Gouverneur général?

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

A 2 h 45, Son Excellence le Gouverneur général étant arrivé au Sénat et ayant pris place sur le trône,

Son Honneur le Président dit:

Gentilhomme huissier de la verge noire,

Allez informer la Chambre des communes que c'est le désir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant arrivée,

Son président, l'honorable James Jerome, prononce les paroles suivantes:

Qu'il plaise à Votre Excellence,

La Chambre des communes m'a élu son président, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive jamais de faire une erreur, je demande que la faute me soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur et qui, en vue de s'acquitter le mieux possible de leurs devoirs envers la Reine et le pays, réclament humblement, par ma voix, la reconnaissance de leurs droits et privilèges incontestables, notamment la liberté de parole dans leurs débats ainsi que l'accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et demandent que Votre

Excellence veuille bien interpréter de la manière la plus favorable leurs délibérations.

Son Honneur le Président du Sénat répond en ces termes:

Monsieur l'Orateur, Son Excellence le Gouverneur général me charge de vous dire qu'ayant pleine confiance dans le loyalisme et l'attachement de la Chambre des communes envers la personne et le gouvernement de Sa Majesté, et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence, il lui accorde et, en toutes occasions, saura reconnaître ses privilèges constitutionnels. J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toute occasion convenable, libre accès auprès de Son Excellence et que leurs délibérations ainsi que vos paroles et vos actes seront toujours interprétés par lui de la manière la plus favorable.

DISCOURS DU TRÔNE

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la première session de la trente et unième législature par le discours suivant:

[Traduction]

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à la première session de la trente et unième législature du Canada.

Cette année, le Canada a eu l'honneur d'accueillir deux membres de la famille royale. En avril, le prince de Galles s'est rendu à l'Ouest et au Nord du pays de même qu'à Toronto et à Ottawa. Pendant les mois de juin et juillet, la reine Elisabeth la reine-mère a gracieusement rempli des obligations à Halifax et à Toronto. Les membres seront heureux d'apprendre que le prince Philippe nous rendra une brève visite au pays au mois d'octobre en vue de la préparation du congrès d'études du Commonwealth qui se tiendra au Canada le printemps prochain sous la présidence du duc d'Edimbourg. Entretemps, au mois de novembre, la princesse Anne remplira des engagements auprès de l'Association canadienne d'aide à l'enfance.

J'ai eu, au cours de la présente année, l'inoubliable occasion d'apprécier de nouveau la beauté, la diversité et les richesses naturelles de notre pays. Dans chaque région, la population nous a réservé, à mon épouse et à moi-même, un accueil chaleureux et tout à fait particulier. Nous avons fait des visites officielles dans chacune des dix provinces et aux Territoires du Nord-Ouest, et nous envisageons avec plaisir de nous rendre bientôt au Yukon. Nous sommes également demeurés pendant un certain temps à la Citadelle, à Québec, ainsi que dans des locaux mis à notre disposition au Governor's House à Lower Fort Garry.

En ma qualité de représentant de notre gracieuse Souveraine la reine Elisabeth II, je suis heureux de participer à cette cérémonie importante dans la vie de notre nation, qui réunit les trois éléments du Parlement du Canada, soit la Couronne, le Sénat et la Chambre des communes.